

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de générer des revenus (intérêts, dividendes et gains en capital réalisés) de façon constante et durable, supérieurs au taux d'inflation. Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit directement, ou indirectement par le biais de placements dans des titres d'autres fonds communs de placement, dans un portefeuille composé principalement de sociétés qui poursuivent des activités diverses et qui sont situées partout dans le monde.

Détails du fonds :

Horizon de placement

Moins d'un an	Au moins un an	Au moins trois ans	Au moins cinq ans
---------------	----------------	---------------------------	-------------------

Volatilité du fonds

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevée	Elevée
--------	-----------------------	-------	----------------	--------

Investissement minimum initial : 500 \$

Investissements subséquents : 50 \$

Fréquence de distribution : Trimestrielle

Prix par part : 11,24 \$

Date de création : 14 avril 2022

Indice de référence : 55% Morningstar Canada

Liquid Bond

15.75% S&P/TSX

composé

15.75% S&P 500 (\$CAD)

9% MSCI EAFE (\$CAD)

MSCI Marchés émergents

(\$CAD)

Gestionnaire de portefeuille : Banque Nationale

Investissements inc

Frais de gestion : 0,45 %

Codes de fonds disponibles :

Série Privée NBC4998

Répartition du portefeuille (% de l'actif net)



Principaux titres

	%
Fonds d'obligations corporatives BNI	19,74
Fonds de répartition tactique d'actifs BNI	9,90
Caisse privée maître d'actifs réels BNI - GP	9,76
Fonds actions américaines SmartData BNI	8,65
FNB actif d'actions américaines BNI (NUSA)	7,99
Caisse privée Revenu fixe non-traditionnel	7,56
Fd actions internationales SmartData BNI	7,17
Port privé actions can à convictions éle BNI GP	6,53
FNB de revenu de dividendes canadiens BNI (NDIV)	6,31
Fonds actions marchés émergents diversifié BNI	4,36

Répartition sectorielle

	%
Revenu fixe	25,57
Autres	18,91
Technologie	10,78
Fonds commun de placement	9,93
Services financiers	9,89
Fonds négociables en bourse	8,03
Espèces et quasi-espèces	4,01
Énergie	3,75
Services aux consommateurs	3,31
Services industriels	3,18
Matériaux de base	2,64

Rendements par année civile (%)

AAJ	2024	2023	2022	2021	2020	2019
5,31	13,02	10,42	-	-	-	-

Rendements annualisés (%)

1 M	3 M	6 M	1 A	3 A	5 A	10 A	Créa.
0,83	5,22	2,73	9,66	9,32	-	-	8,81

Qu'est-ce qu'une caisse privée?

Une Caisse privée est un fonds d'investissement privé. Vous recevez des parts de la Caisse privée en retour de votre investissement. La valeur de ces unités est établie en fonction des investissements composant la Caisse privée. Cette dernière est gérée par un gestionnaire de portefeuille professionnel sur une base discrétionnaire.

Contenu

La Caisse privée obtient une exposition aux marchés boursiers en investissant dans des fonds sous-jacents gérés par des tiers. La Caisse privée cherche à apporter à l'investisseur une diversification améliorée des risques, à profiter d'arbitrage opportuniste et avoir un risque global plus faible que les portefeuilles traditionnels. La Caisse privée peut détenir une partie de son actif en liquidités, en titres ou en fonds du marché monétaire pendant que le gestionnaire recherche des occasions de placement.

À qui s'adresse cet investissement?

À un investisseur qui :

- disposent d'un montant à investir à moyen terme (Au moins 3 ans);
- recherchent une solution clé en main composée de plusieurs catégories d'actifs afin de constituer un portefeuille pleinement diversifié;
- recherchent un revenu courant et une certaine appréciation du capital à long terme.

Autres renseignements

Ce sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Pour plus de renseignements, veuillez vous référer à l'entente de gestion discrétionnaire. Si vous désirez plus de détails, contactez votre conseiller en placement de la Financière Banque Nationale.

Question de fiscalité

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt sur les gains et revenus générés par votre investissement. Le montant que vous devrez acquitter sera déterminé en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et du type de régime dans lequel se retrouve votre investissement, tel un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Il est à noter que si vous détenez votre investissement dans un compte non-enregistré, les distributions ou les gains réalisés devront être inclus dans votre revenu imposable, que ceux-ci soient versés, réinvestis ou courus.